Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021
ID : 011-241100593-20210412-B2021_33-DE

Grand NARBONNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Synodes, Palais des Archevêques, Place de l'Hôtel de Ville à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du LUNDI 12 AVRIL 2021 à 8h30	Date de convocation : 6 avril 2021

Délibération
N°B2021_33

Membres en exercice :	**19**
Votants :	**15**
Suffrages exprimés :	**15**
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : MARTINAGE Fabienne

PRESENTS : JANSANA Jean-Marc, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MOULY Didier, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, PARRA Eric, LAPALU Christian, PY Michel, RIO Jean-Louis,

EXCUSES : GOUIRY Catherine **EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération B2021_34), BELART Xavier (délibération B2021_34), HERAS Guillaume (délibération B2021_34), PARRA Eric (à partir de la délibération B2021_35), LAPALU Christian (délibération B2021_34), PY Michel (délibération B2021_34), RIO Jean-Louis (à partir de la délibération B2021_52), HERNANDEZ Joël (délibération B2021_34), JAMMES Michel (délibération B2021_34)**	**EXCUSES AVEC PROCURATION : BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DURAND Viviane, MONTAGNIER André-Luc** **PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : HERAS Guillaume (délibération B2021_33 et à partir de la délibération B2021_35), HERNANDEZ Joël (délibération B2021_33 et à partir de la délibération B2021_35), JAMMES Michel (délibération B2021_33 et à partir de la délibération B2021_35)**

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : FONDS EUROPEENS LEADER - Individualisation subvention - Appui financier au dossier « Lancement d'un point information médiation multi services labellisé maison France Services sur le Canton Corbières-Méditerranée » porté par l'association PIMMS du Narbonnais à Sigean

Le Grand Narbonne participe au Groupe d'Action Locale Leader de l'Est Audois (GAL). Le GAL de l'Est Audois a défini une stratégie de développement qui sous-tend le financement de projets par le dispositif Leader : « Répondre aux besoins en services de la population locale et touristique (services de proximité, mobilité) » en est un axe fort.

Le PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) du Narbonnais porte actuellement la seule Maison de services au public (MSAP) située sur le territoire du Grand Narbonne (plus d'1/3 de la population audoise et 6 cantons). En 2019, le PIMMS a reçu plus de 8 000 visites physiques dont 421 habitant.e.s des communes du Sud de Narbonne.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021
ID : 011-241100593-20210412-B2021_33-DE

La MSAP permet d'apporter des solutions rapides et d'éviter le renoncement (aux soins, à la mobilité…) pour les citoyens les plus fragiles. Les agents accompagnent tous les publics pour de nombreuses démarches de la vie quotidienne (emploi, social, mobilité, santé, logement, énergie, papiers officiels, usages numériques…). Le PIMMS porte le label Point Conseil Budget. Au-delà du bouquet France Services, le PIMMS propose un catalogue de services élargi avec l'appui des partenaires entreprises (Keolis, EDF).

Le PIMMS s'adapte le plus finement possible aux besoins de la population locale à travers des échanges en construction avec les institutions locales (CMS, CCAS, Point Information Jeunesse, Mairie, Médiathèques, associations locales, Espace Senior, services de l'agglomération) afin que le PIMMS puisse constituer un point d'entrée et d'information pour que les habitants puissent découvrir et accéder aux services du territoire.

Suite aux besoins de la population du Sud du Grand Narbonne repérés à l'accueil du Pimms de Narbonne, le PIMMS a souhaité ouvrir un point d'accueil situé 2 place de la Libération, au centre-ville de Sigean, à côté de la Mairie. Le local, ancienne trésorerie, est un bâtiment communal mis à disposition par la commune. Deux salariés du PIMMS, médiateurs sociaux, sont employés à temps plein sur la Maison France Services Corbières-Méditerranée.

Un bureau fermé permet de réaliser les démarches en toute confidentialité. Dans la salle d'accueil, deux ordinateurs connectés à Internet seront mis à disposition des habitants pour réaliser en toute autonomie ou avec l'aide d'un médiateur, leurs démarches. Un ordinateur équipé d'une webcam permettra d'organiser des rendez-vous à distance avec les opérateurs du service public (CAF, impôts, MSA, CPAM, Pôle Emploi…).Des impressions et des scans seront réalisés dans le cadre des démarches. Les horaires proposées (25 heures d'ouverture) tiennent compte des habitudes des habitants (tenue du marché), mixent des plages sans-rendez et avec rendez-vous et tiennent compte des contraintes des actifs en proposant deux créneaux entre midi et deux et un créneau en soirée.

La demande de soutien financier concerne l'équipement mobilier et informatique, la communication du bureau du PIMMS à Sigean.

Cout total éligible : 16 613.59 euros TTC

Plan de financement :

FEADER Leader : 10 632.68 euros (64 % plafonné à 40 000 euros)

Grand Narbonne : 2 658.17 euros (16 % plafonné à 10 000 euros)

Autofinancement : 3 322.74 euros (20%)

Vu la délibération N°C67/2015 du Conseil Communautaire du 18 mars 2015 portant adhésion à l'association Minervois Corbières Méditerranée et participation du Grand Narbonne au Groupe d'Action Locale GAL de l'Est Audois.

Vu la délibération N°C2017-39 du Conseil Communautaire du 30 mars 2017 adoptant le règlement d'interventions financières pour la mise en œuvre d'aides individuelles aux entreprises dans le cadre des politiques intercommunales de développement territorial, de l'économie maritime et du programme stratégique de développement agricole durable.

Considérant l'intérêt et la pertinence du projet au regard de l'offre de services du territoire du Grand Narbonne

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021
ID : 011-241100593-20210412-B2021_33-DE

N°B2021_33 (3)

A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'octroyer une participation du Grand Narbonne pour un montant total de 2 658.17 euros au projet « Lancement d'un point information médiation multi services labellisé maison France Services sur le Canton Corbières-Méditerranée à Sigean » porté par l'association PIMMS du Narbonnais sur un coût total de projet de euros 16 613.56 TTC ;

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la notification et la convention d'attribution de subvention ainsi que tout document administratif, juridique, technique, ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération